

## Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: RUE TRIEU 18, 7861 LESSINES, Belgique

📅 Date du contrôle:  
26/05/2026

📅 Prochaine visite avant le:  
26/05/2027

👤 Agent-visiteur:  
Hicham Mellouk

**CONCLUSION : NON CONFORME**

### Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	EAB architecture SRL - PEB Mouscron
Adresse	rue de la paix 2, 7700 Mouscron, Belgique
Propriétaire, Exploitant ou Gestionnaire	
Nom	Rue Trieu 18, 7861 Lessines, Belgique
Adresse	RUE TRIEU 18, 7861 LESSINES, Belgique
Installateur	
Nom	
TVA	

### Identification de l'installation électrique

Adresse	RUE TRIEU 18, 7861 LESSINES, Belgique
Numéro de Compteur	68823044
Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD)	ORES (Hainaut Électricité)
Type de Bâtiment	Maison 1xII DIF 30 mA40A ok 5xII DJ16A ok 1xII DJ32A ok
Code EAN	NC

#### Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambertmont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

## Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de Contrôle	Contrôle Périodique (6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981
Fondations	Avant 81

## Description de l'installation électrique et du raccordement

Liaison Compteur-Tableau	EXVB 4X10
Tension de Service	2 x 230 V
Protection Générale	40A 2P
Nombre de Tableaux	1
Prise de Terre	Piquet de Terre
Résistance de Dispersion	28 $\Omega$

## Contrôles et essai

Équipement de test: FLK-TI-022 / 6070134

Schémas/Plans	NOK
Liaisons Équipotentiell	
Test BP du DDR ( $\Delta I_n$ )	OK
Courant Différentiel Nominal du DDR ( $\Delta I_n$ )	OK
Contrôle de l'État	NOK
Raccordements	OK
Matériel Fixe	NOK
Protection Contre les Contacts Directs	NOK
Protection Contre les Contacts Indirects	NOK
Protection Contre les Surintensités	OK

## Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/Plans	NOK
---------------	-----

## Infractions

Code	Libellé	Paragraphe
<b>Schémas &amp; administratif</b>		
108	Le schéma unifilaire est absent, incomplet ou ne correspond pas à l'installation.	L1 2.12 ; 2.13 ; 3.1.2.1; 9.1.1; 9.1.2
102	Le schéma de position est absent, incomplet ou ne correspond pas à l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.
<b>Coffret(s) électrique</b>		
201	La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	L1 3.1.3.3
208	Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.
<b>Installation</b>		
703	Les interrupteurs, les prises et boîtes de branchement doivent être ajustés ou fixés.	L1 5.2.6
705a	Prévoir des prises de courant conformes à la NBN C61-112 avec contact de terre et protection enfants.	L1: 1.4.2.3.; 4.2.2.3.; 5.3.5.2.; L3: 1.4.2.3.; 4.2.2.2.
713	Les matériaux ne sont pas choisis en fonction des conditions d'influence externe.	L1: 5.1.4.;
723	L'utilisation des blocs multiprises et/ou de rallonge électrique en pose fixe n'est pas permise.	L1 5.3.4.7
<b>Canalisations</b>		
817	Les canalisations électriques ne sont pas introduites de sorte qu'une protection continue est assurée.	L1:5.2.6.1.
<b>Liaisons équipotentiels</b>		
300	Les liaisons équipotentiels principales sont manquantes, incomplètes ou leur section est insuffisante.	L1:5.4.4.1.
303	La liaison équipotentielle principale des conduites métalliques principales de chauffage central est manquante.	L1:4.2.3.2.

Installé un rosace arrière l interrupteur  
Câble n est pas bien fixée

## Remarques

Code	Libellé
Le contrôle à porter que sur l'extension de l'installation électrique.	Le contrôle à porter que sur l'extension de l'installation électrique.
<b>1. Installation domestique</b>	
sous-section 6.5.8.1	mention dans le rapport de contrôle de l'application du point 1 de la sous-section 6.5.8.1

Code	Libellé
RDE2	Les schémas de l'installation électrique doivent être conservés obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est également fortement recommandé de garder une copie des schémas à proximité du tableau de répartition principal.
RDE6	Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.
RDE11	Les appareils de classe I (p.ex. lave-linge, sèche-linge, ...) ne sont pas tous installés au moment du contrôle.
RDE12	Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.
RDE15	L'unité est meublée au moment du contrôle.

## Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle avant le 26/05/2027. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard.

L'agent Visiteur



## Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

## Annexes